



# Journal municipal d'Henryville

Numéro de décembre 2020

## Comité Rural en Santé et Qualité de Vie



# Ateliers Culinaires

Principalement pour les personnes de 60 ans et plus, des ateliers culinaires par ZOOM sont offerts dans votre municipalité! Ces ateliers vous permettront de développer vos habiletés culinaires, tout en échangeant sur des sujets autour de l'alimentation!

À une fréquence de 1 atelier culinaire par mois, voyez le calendrier ci-dessous pour connaître quelle journée vous devez vous réserver!

REJOIGNEZ LE CENTRE DE FEMMES DU HAUT-RICHELIEU AU 450-346-0662 POUR VOUS INSCRIRE GRATUITEMENT!

	Municipalités	Jour de la semaine	Premier atelier
Secteur 1	Henryville Sainte-Anne-de-Sabrevois	Mardi 9h30 à 11h30	15 décembre 2020
Secteur 2	Mont-Saint-Grégoire Sainte-Brigide-D'Iberville Saint-Alexandre	Mardi 9h30 à 11h30	22 décembre 2020
Secteur 3	Noyan Venise-en-Québec Saint-Georges-de-Clarenceville	Mercredi 9h30 à 11h30	6 janvier 2021
Secteur 4	Saint-Paul-de-L'Île-aux-Noix Saint-Blaise-sur-Richelieu Lacolle	Mercredi 9h30 à 11h30	13 janvier 2021

Ce projet a été réalisé  
Grâce au soutien financier  
obtenu du Secrétariat  
des aînés.



# **Message de votre service de sécurité incendie**



Nous avons été informés du rappel de produit suivant :

Combustible à fondue flamme bleue de Recochem rappelé en raison d'un risque d'incendie et de brûlures <https://canadiensante.gc.ca/recall-alert-rappel-avis/hc-sc/2020/74225r-fra.php>

Allume-charbon de bois liquide sans pétrole « All Natural Clean-Fuel » de Royal Oak rappelé en raison d'un risque potentiel d'incendie et de brûlures  
<https://canadiensante.gc.ca/recall-alert-rappel-avis/hc-sc/2020/74267r-fra.php>

## **SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL**

---

Depuis l'annonce du gouvernement nous déclarant en zone rouge, les séances du conseil doivent se tenir à huit clos. L'ordre du jour de la séance est mis en ligne sur notre site internet, vous pouvez adresser vos questions par courriel à [henryville@mrchr.qc.ca](mailto:henryville@mrchr.qc.ca) une réponse vous sera donnée à la prochaine séance ordinaire.

### **Le journal municipal**

Date de tombée de la prochaine édition : 14 décembre 2020

Nous contacter : [journal@henryville.ca](mailto:journal@henryville.ca)

### **La Municipalité**

Prochaine séance du Conseil municipal : le 11 janvier 2021

Nous contacter : Tél.: 450-346-4106

[reception@henryville.ca](mailto:reception@henryville.ca) – [www.henryville.ca](http://www.henryville.ca)

## Séance du conseil du 2 novembre 2020 en bref

---

- Paiement du 2<sup>e</sup> versement de la quote-part pour l'aréna de Bedford
- Octroi du contrat de déneigement pour les bâtiments et stationnements municipaux,
- Autorisations de formations du personnel de voirie,
- Adoption des prévisions budgétaires de la Régie Intermunicipale d'Approvisionnement en Eau Potable Henryville-Venise pour 2021,
- Rencontre pour une étude de faisabilité concernant un sentier pédestre et VITA,
- Demande de remboursement de la politique familiale,
- Contribution de la municipalité pour l'achat de cadeaux de Noël pour les enfants de la municipalité



## Distribution d'un cadeau

---

La distribution est **prévue le dimanche 6 décembre** au Centre récréatif. Tout au long de la journée, nous donnerons les cadeaux aux familles (1 seul représentant par famille) à une heure précise qui vous sera donnée en début de semaine.

Voici les consignes à respecter pour que tout se passe bien :

- ✚ Respecter l'heure qu'on vous a donné
- ✚ Une seule personne par famille est autorisée à entrer ;
- ✚ Le port du masque est obligatoire ;
- ✚ Une personne vous accueillera à l'entrée pour ensuite vous diriger au bon local.

Merci de votre collaboration et de votre compréhension.

### Services municipaux

SERVICES	TÉLÉPHONE	COURRIEL
Sylvie Larose Asselin, Directrice générale, secrétaire-trésorière	450-346-4106 poste 4	henryville@mrchr.qc.ca
Geneviève Lavoie, Directrice générale adj/sec. trésorière adj.	450-346-4106 poste 1	dga@henryville.ca
Jean-Pierre Héon, urbaniste, inspecteur et gérant de voirie	450-346-4016 poste 2	inspecteur@henryville.ca
Johanne Labonté, secrétaire réceptionniste	450-346-4106 poste 0	reception@henryville.ca
Chanel Surprenant, responsable de la bibliothèque	450-346-4116	biblio@henryville.ca

## Restez informés de l'évolution de la situation

---

Dans le contexte actuel, la municipalité privilégie ses canaux de communications rapides et facilement accessibles :

- Site web : [www.henryville.ca](http://www.henryville.ca)
- Facebook: [www.facebook.com/municipalitehenryville/](https://www.facebook.com/municipalitehenryville/)

Le service d'alerte Telmatik demeure un outil de communications permettant à la municipalité de diffuser des nouvelles urgentes au besoin :

- Inscription à Telmatik : <https://henryville.telmatik.com/>

# Mot de la mairesse

---

Bonjour à tous !

Depuis quelques temps, nous constatons les baisses de températures et un délai de plus en plus court entre le lever et le coucher du soleil. Beaucoup de personnes se sentent plus fatiguées. Il ne faut surtout pas se culpabiliser, mais plutôt sortir de la maison et se promener dans notre village.

Indépendamment du calendrier, c'est la neige qui annonce le début de l'hiver. Quand elle couvrira le sol certains plaisirs, tel un bon feu de cheminée réunissant petits et grands en savourant un bon chocolat chaud accompagné de petites gâteries, saura raviver nos souvenirs et favoriser le partage ce ceux-ci.

Alors prenons le temps de savourer le temps de l'hiver. Car si cette période n'est pas favorable à d'intenses activités, en revanche elle est propice à rapprocher la famille et permet de profiter de la vie différemment.

Le mois de décembre nous invite à la préparation de Noël. Dans beaucoup de pays, on l'appelle le Temps de l'Avent. Sortons les décorations, écoutons des chansons de Noël et profitons de ces petites lumières qui font tant de bien ! Une belle façon de se mettre dans l'ambiance des Fêtes.



# Rappels importants

---

## Stationnement de nuit non-autorisé

Entre le 15 novembre et le 1<sup>er</sup> avril de 23 à 7h le stationnement de nuit est interdit.



## Préparatifs pour la saison hivernale

Les responsables de la voirie doivent s'assurer de répondre aux attentes des citoyens. Afin de faciliter les opérations et de minimiser les bris des propriétés, il est important de bien baliser votre propriété et de procéder aux protections hivernales adéquates de vos biens et aménagements.

- ❖ Tous les aménagements, de quelque nature que ce soit (ex : murs de soutènement, escaliers, autres), situés près des espaces de déneigement, la municipalité suggère de baliser clairement afin d'éviter le bris de ceux-ci.
- ❖ Les matériaux utilisés pour le balisage doivent avoir la robustesse nécessaire pour résister au poids de la neige poussée par les équipements de déneigement.
- ❖ En cas d'un bris à votre propriété dû au déneigement, il est préférable d'aviser immédiatement les responsables des travaux publics afin que ceux-ci puissent constater et évaluer les dommages.

Vous pouvez rejoindre M. Jean-Pierre Héon au numéro : 450-346-4106 poste 2 ou par courriel : [inspecteur@henryville.ca](mailto:inspecteur@henryville.ca)



## Dépôt de neige sur un chemin public

A l'exception des préposés de la municipalité chargés du déneigement des chemins publics dont elle a la charge de l'entretien, nul ne peut déposer ou permettre que soit déposée de la neige ou de la glace sur la voie publique et sur les espaces dégagés ou à être dégagés pour l'accès aux bornes-fontaines ou sur les bornes-fontaines.

Il est aussi interdit à quiconque de déposer, faire déposer ou laisser déposer en amoncellement, par une mode quelconque, de la neige ou de la glace sur la voie publique, de façon à nuire à la visibilité des automobilistes utilisant ladite voie publique, ainsi qu'à la libre circulation des véhicules et des piétons.

Sans restreindre la généralité de ce qui précède, nul ne peut déposer ou permettre que soit déposée de la neige ou de la glace de façon telle qu'il s'en suive un éboulement de neige ou de glace sur la voie publique.

Il est de plus interdit à tout propriétaire de terrain situé aux intersections de rues, de déposer, faire déposer ou laisser déposer en amoncellement, par une mode quelconque, de la neige ou de la glace de façon à nuire à la visibilité des automobilistes utilisant la voie publique.

La municipalité souhaite constamment améliorer sa méthode de déneigement. Vos commentaires et suggestions sont les bienvenus.

### **Règles à suivre concernant les abris d'auto temporaires**

Les Henryvillois sont autorisés à installer un abri d'auto temporaire sur leur terrain à compter du 15 novembre, et ce, jusqu'au 15 avril de l'année suivante. À noter qu'un abri temporaire pour automobiles et un abri temporaire pour les accès piétonniers au bâtiment principal sont permis dans toutes les zones et surtout en respectant les conditions suivantes :

- ❖ L'abri ne doit pas être installé, selon le cas, à une distance moindre que 0,6 mètre du trottoir ou de la bordure de rue ou de la limite de l'asphalte ou du fossé ;
- ❖ L'abri ne doit pas être installé à une distance moindre que 1,5 mètres d'une borne-fontaine ;
- ❖ Le terrain est occupé par un bâtiment principal ;
- ❖ Une fois la période écoulée, l'abri doit être démantelé en totalité.

# Branchement internet, aidez-nous à vous aider

---

La pandémie a mis en lumière à quel point l'accès Internet est essentiel. Ce n'est pas un luxe, mais une nécessité. C'est encore plus vrai lorsque nos citoyens doivent migrer vers le télétravail ou l'école à distance.

Plusieurs d'entre vous, nous ont fait part de leurs préoccupations et nous comprenons. Le processus de branchement n'est pas simple, et plusieurs partenaires y participent. Pour les membres du conseil municipal ce dossier est prioritaire. C'est pourquoi, afin de s'assurer que l'implantation du service soit faite de façon adéquate, la municipalité apprécierait connaître votre problématique et vos besoins au niveau de l'accès à internet.

Pour ce faire, veuillez communiquer avec la réceptionniste de l'Hôtel de ville, Mme Johanne Labonté, en privilégiant le mode de transmission par courriel au :

[reception@henryville.ca](mailto:reception@henryville.ca) ou par téléphone 450-346-4106 poste 0.

Il s'agit de lui transmettre votre nom et adresse et d'identifier le problème. De cette façon, nous serons en mesure de localiser les citoyens qui ont besoin de ce branchement.

Merci





## Bravo Mikael !

---

Lors de la cérémonie de remise de bourses qui a eu lieu virtuellement, le 12 novembre dernier à l'université MacDonald de McGill, **Mikael Walaszczyk**, étudiant dans le secteur de gestion d'entreprise agricole s'est vu décerner une bourse. Donnée à un élève de troisième année par rapport à la performance académique, il a été sélectionné par les instructeurs du programme de gestion et technologies d'entreprise agricole. Cette bourse est remise par l'Union des Producteurs Agricoles - UPA à l'étudiant qui a démontré des résultats exemplaires en comptabilité agricole et administration/budgétisation ainsi qu'une bonne compréhension de principes de gestions d'entreprises agricoles.

Bravo également à tous les étudiants de la faculté, qui se sont engagés dans le secteur agricole, alimentaire ou environnemental et qui en deviendront les fiers ambassadeurs auprès des consommateurs.



# Installation des lumières

---

Le 6 novembre dernier, la magie s'est installée dans le Parc des-Petits-Bonheurs. Plusieurs résidents du Jardin de Missy et autres citoyens sont venus me jaser lors de l'installation des lumières. Ils avaient tous bien hâte que la pénombre arrive pour voir l'arbre s'illuminer. L'essence même de ce projet étant d'agrémenter vos promenades extérieures et de mettre un peu de féerie en ces temps difficiles. L'ajout d'étoiles le long du sentier des écoliers ajoute à cette féerie.

Je voudrais remercier **Sébastien Phénix de Claude et François Phénix et Fils** pour avoir collaboré bénévolement en donnant une journée complète de son temps à l'installation des lumières. Il a gardé le sourire malgré la complexité et l'ampleur du projet.

Dans les prochains jours, une touche de magie sera installée à la halte mémorial ainsi que dans les rues du village. Il ne vous reste qu'à sortir prendre une marche pour vous imprégner de cette magie.





## AVIS PUBLIC

Aux personnes intéressées par une demande de permis en vue de l'implantation d'un nouvel élevage porcin à Henryville, avis public est donné à savoir :

### 1. Demande conforme à la réglementation municipale.

Le 14 septembre 2020, la Municipalité d'Henryville a reçu la copie vidimée d'un certificat d'autorisation délivré par le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, pour l'implantation d'un nouveau lieu d'élevage porcin conforme à la réglementation municipale.

### 2. Consultation écrite

En vertu du décret 1120-2020 du ministre de la Santé et des Services sociaux en date du 18 novembre 2020, une consultation écrite aura lieu pour permettre aux personnes et organismes de s'exprimer sur le projet d'élevage porcin. La période de consultation écrite sera du 25 novembre au 14 décembre 2020.

Les questions, commentaires et écrits doivent être envoyés par courriel à [inspecteur@henryville.ca](mailto:inspecteur@henryville.ca)

ou par la poste à :  
Municipalité d'Henryville  
A/s Jean-Pierre Héon  
165 rue de l'Église  
Henryville Qc. J0J 1E0

Les questions et commentaires envoyés par la poste devront être reçus à l'Hôtel de Ville au plus tard le 14 décembre 2020.

### 3. Séance de la commission

La Commission municipale sur les élevages porcins siégera le mardi 15 décembre à 19h par vidéoconférence à huis clos. La commission répondra aux questions et commentaires qui auront été préalablement acheminés lors que la période de consultation.

### 4. Consultation des documents du demandeur

Les documents du demandeur pourront être consultés sur le site de la Municipalité d'Henryville à l'adresse suivante : [www.henryville.ca/porcherie/](http://www.henryville.ca/porcherie/)

### 5. Localisation du projet

Le nouvel élevage porcin sera implanté sur le lot 4 775 948, situé sur la route 133, proche de l'intersection du rang Le Petit-Sabrevois.



DONNÉ à Henryville,  
ce 24<sup>e</sup> jour du mois de novembre 2020.

Sylvie Larose Asselin  
Directrice générale  
Secrétaire-trésorière

# COVID-19

---

Le gouvernement propose un contrat moral aux Québécois pour le temps des Fêtes.

À la suite de longues discussions avec les experts de la santé publique, le Premier Ministre du Québec, François Legault, a annoncé, que si la situation épidémiologique actuelle se maintient d'ici la mi-décembre, les rassemblements privés seront autorisés à l'occasion de la période des Fêtes, soit du jeudi 24 au dimanche 27 décembre inclusivement, afin de permettre aux Québécois et aux Québécoises de passer des moments privilégiés avec leurs proches.

L'objectif est clair : assouplir les règles pour le temps des Fêtes, mais sans relancer la transmission et la contagion. Pour ce faire, le premier ministre a proposé aux Québécois un contrat moral, qui se décline en quatre temps :




- ✓ Ensemble, maintenir la situation actuelle jusqu'au Fêtes, et au-delà ;
- ✓ Participer à un confinement volontaire, une semaine avant (à partir du 17 décembre) et une semaine après la période autorisée pour les rassemblements privés ;
- ✓ Se limiter à deux rassemblements composés d'un maximum de dix personnes sur une période de quatre jours, soit du 24 au 27 décembre ;
- ✓ Surtout, continuer à se protéger les uns et les autres, en particulier les personnes plus âgées.

C'est en respectant ce contrat moral que les Québécois pourront se rassembler, malgré la deuxième vague qui sévit, sans pour autant compromettre tous les efforts déployés et réalisés ces derniers mois. Notons par ailleurs que les activités telles que les fêtes de bureau ne sont pas autorisées.



# CALENDRIER MUNICIPAL

## Décembre 2020

DIMANCHE	LUNDI	MARDI 1	MERCREDI 2	JEUDI 3	VENDREDI 4	SAMEDI
6 Distribution des cadeaux 	7 <b>MUNICIPALITÉ</b> SÉANCE À HUIT CLOS 20H00	8	9 	10	11	
13	14 	15	16	17	18	
20	21 <b>HIVER</b> 	22	23 Bureau municipal fermé jusqu'au 5 janvier inclusivement  	24	25 <b>NOËL</b> 	
27	28 	29	30	31		

# Trouvez les 7 erreurs

---



# Complète le mot-fléché

o u n

u

o

h

n

o

o

u

<http://www.teteamodeler.com>



Pour diffusion immédiate

### BRUN'O Lebac est là!

Ça y est, votre nouveau bac brun est arrivé depuis peu!  
L'avez-vous ouvert pour libérer Minibac? Ne le laissez pas languir à l'intérieur! Il contient un carton explicatif qui vous fournit plusieurs renseignements sur cette nouvelle collecte.

Petit rappel : Ne nourrissez pas BRUN'O dès maintenant! Vous pourriez débuter environ 1 semaine avant la première collecte qui débutera en février. Toutes les Informations sur les journées de collecte vous seront transmises dans un Guide livré en décembre.

Avide d'en savoir plus sur BRUN'O? Visitez [brunolebac.ca](http://brunolebac.ca) et consultez notre Foire aux questions.



### Collectes en hiver : trucs pour garder le sourire!

Neige, verglas, pluie, bourrasques : l'hiver nous en fait voir de toutes les couleurs chaque année! Ces sautes d'humeur de Dame Nature occasionnent des défis de taille pour les opérations de collecte. Pour prévenir les désagréments durant cette période, nous vous avons préparé une liste de conseils.

1. Bien fermer les couvercles des bacs.  
La neige, la pluie et la glace alourdissent les contenants (risques de bris lors de la collecte) et font geler les matières au fond du bac.
2. Placer les bacs au bout de votre entrée, avant le trottoir ou la rue.  
Ainsi, vous ne nuirez pas aux opérations de déneigement et d'épandage d'abrasifs dans les rues et sur les trottoirs.
3. Laisser un dégagement de 60 cm (2 pieds) autour du bac.  
Autrement dit, gardez une bonne distance avec les voitures, les poteaux et les bancs de neige.
4. S'assurer que les bacs ne sont pas enlisés au sol (neige, gel, boue).
5. Sortir les bacs avant 7 h le jour de la collecte, et ce, en toutes saisons.

Compo-Haut-Richelieu Inc. est responsable de la gestion des matières résiduelles pour douze municipalités de la MRC du Haut-Richelieu. Son mandat consiste à orchestrer les services de la manière la plus économique possible, et ce, dans les règles de l'art.

Site web: [compo.qc.ca](http://compo.qc.ca) Téléphone: 450 347-0299





## GUIGNOLÉE 2020

### VILLE D'HENRYVILLE

Vu les recommandations sanitaires exigées par la Direction de la Santé Public (DSP) concernant la Covid-19 et compte tenu de l'espace restreint dont le CERH dispose, le déroulement de la guignolée s'effectuera **différemment cette année.**

Vous aurez la possibilité de faire parvenir votre don monétaire au CERH, soit par virement bancaire, au [cerh.henryville@gmail.com](mailto:cerh.henryville@gmail.com) (Inscrivez: guignolée), Vous pouvez aussi déposer vos dons dans la boîte aux lettres située à la porte B sur le coté, ou par chèque, libellé au *Centre d'entraide régional d'Henryville*, ou l'apporter directement au 791 St-Jean-Baptiste à Henryville, du 9 novembre au 11 décembre, entre 9h et 16h00.  
Nous serons sur place également samedi le 5 décembre.

Pour ce qui est des **denrées non périssables**, vous pouvez les apporter directement au bureau du Centre d'entraide a la porte A à l'avant pendant les heures de bureau, qui sont du lundi au vendredi, de 9h à 16h.

De la part de la direction du CERH  
Nous vous remercions de votre grande générosité !!!! 😊

*Frances Laroque, directrice générale*



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

### DÉCOR POUR EMPORTER – NOUVEAU FONCTIONNEMENT

Saint-Jean-sur-Richelieu, le 6 novembre 2020 – Puisque la pandémie de la COVID-19 apporte son lot de changements dans le domaine culturel, le Musée du Haut-Richelieu a adapté certaines de ses activités afin de répondre à cette nouvelle réalité. Ainsi, s'inspirant de ses ateliers habituels de décor sur céramique en salle, le Musée a transposé cette activité en version « pour emporter » en proposant différents ensembles. De plus, en prévision de la fête de Noël, des pièces thématiques seront disponibles dès le 20 novembre.

Rappelons que cette activité consiste à décorer une pièce en céramique blanche en utilisant de la glaçure (peinture minérale). Une fois terminée, la pièce doit être cuite dans un four en céramique au musée afin qu'elle devienne imperméable et sécuritaire pour une utilisation domestique.

Vous pouvez vous procurer des ensembles clés en main, au coût de 20 \$ et 25 \$ chacun, ou des ensembles sur mesure (le prix varie en fonction de la commande). Vous devez au préalable réserver et payer votre ou vos ensembles par le biais de la plateforme Web [Amiia – Musée du Haut-Richelieu](#) en respectant les périodes de commande. Vous pourrez, par la suite, récupérer vos achats lors des plages horaires prévues à cet effet. Attention, vous ne pouvez pas vous présenter au Musée en dehors de ces plages horaires.

#### NOUVEAUTÉ POUR NOËL – dès le 20 novembre 2020

Afin d'ajouter une touche personnelle à votre sapin cette année, le Musée vous propose les petits ensembles « Décore ton sapin ». Décorez de jolis motifs de Noël en céramique pour accrocher dans le sapin (étoile, canne, père Noël, flocons et bien d'autres). Les ensembles comprennent les pièces en céramique, les couleurs de glaçure et des pinceaux pour le coût de 22 \$. C'est une activité parfaite et rapide à réaliser avec de jeunes enfants. L'achat des ensembles « Décore ton sapin » fonctionne de la même manière que pour les ensembles clés en main ou sur mesure sur la plateforme Web [Amiia – Musée du Haut-Richelieu](#).

Pour plus d'informations concernant le fonctionnement de l'activité et pour connaître les dates importantes, visitez notre [site Web](#).

Pour avoir une idée du concept, le Musée a préparé un [court tutoriel](#) sur sa chaîne YouTube afin d'expliquer le déroulement de l'activité.

Bonne création... à la maison!

#### Renseignements :

Source : Katherine Duchêne

Responsable de l'action éducative et culturelle  
Musée du Haut-Richelieu

[education@museeduhaut-richelieu.com](mailto:education@museeduhaut-richelieu.com)

430 347-0649

Pièce jointe: Pièces thématiques de Noël

# Bibliothèque

---

Horaire du temps des Fêtes : la bibliothèque sera fermée du 16 décembre 2020 au 4 janvier 2021 inclusivement.

Venez chercher vos livres pour ce temps propice à se laisser plonger dans un autre univers.

Depuis la réouverture de la bibliothèque, la municipalité a mis en place un plexiglass au comptoir de prêts et des marques au sol ont été ajoutées afin de respecter la distanciation. Les communications entre les utilisateurs et la responsable pourront se faire par courriel.



Suggestions d'achats ?  
Contactez-nous !



[www.facebook.com/bibliothe.henryville](https://www.facebook.com/bibliothe.henryville)

[biblio@henryville.ca](mailto:biblio@henryville.ca)

[biblio.henryville.ca](http://biblio.henryville.ca)

(450) 346-4116

110 rue Grégoire, 2<sup>ème</sup>  
étage

## Heures d'ouvertures

Lundi 18h à 20h

Mardi 18h à 20h

Jeudi 18h à 21h

Samedi 9h à 11h30

## Nouveautés décembre 2020

### Roman Adulte

C'est arrivé la nuit, Marc Lévy  
L'institut, Stephen King  
Retrouvailles, Nicholas Sparks  
Soccer mom, Marilou Addison  
Tous les diables sont ici, Louise Penny

### Album jeunesse

Mulan, Phidal  
L'imagerie des princesses, Fleurus  
La créature marine, la pat patrouille, Nickelodeon  
La maîtresse en minibus, Sophie Laroche  
La grève des câlins, Simon Boulerice  
On ne mange pas ses camarades de classe, Ryan T. Higgins  
Le petit garçon qui devint le rocket, Lucie Papineau  
Nathan au pays des pirates, Anik Jean

### Roman jeunesse

Méfiez-vous de ceux qui n'aiment pas les chats, Johanne Mercier  
Lily et moi t.3, Sylviane Beauregard  
Ti-guy la puck t.7, Geneviève Guilbault  
La chasse au trésor, Frigiel et Fluffy  
Le journal de Luna, Jess Vendette

### Documentaire Adulte

Ovnis au Québec, Christian Page  
Être bien, Julie Bélanger  
Huiles essentielles pour tout soigner, Sylvie Hampikian  
Maudites hormones, Sarah Rodrigue  
Tout passe, Nicole Bordeleau  
Chronique d'une insurrection appréhendée, Éric Bédard

### Documentaire jeunesse

Le racisme, Milan  
Les émotions, Milan

### Bandes Dessinées

Drame, Raina Telgemeier  
Courage, Raina Telgemeier  
One piece t.81, Eiichiro Oda  
Mes cop's t.1, Cazenove